



Maitriser les exigences de la norme ISO 22000:2018 (B17)

Durée: 1 jour **600 € HT /personne**

La nouvelle version de l'ISO 22000 publiée en juin 2018 introduit plusieurs nouveautés significatives telles que la définition des enjeux internes, externes, la détermination des parties intéressées, l'approche processus, la prise en compte des risques et opportunités... Quelques principes et définitions-clefs sont également revus, tels que les notions de **dangers significatifs PRP, PRPo, CCP, critères d'action...** Cette formation vise à appréhender les nouvelles exigences de la norme de manière concrète au travers d'une **étude de cas** afin d'anticiper au mieux leurs impacts sur votre système de management. Elle s'adresse en priorité aux équipes en charge au déploiement et du maintien du SMSA.

Contenu:

Introduction - Contexte de la norme, champ d'application, différences avec la version précédente, mise en évidence des principaux changements

Définition du contexte de l'organisme et intégration des risques/opportunités au sein du SMSA

- Contexte de l'organisme, besoins et attentes des parties intéressées, périmètre d'application du SMSA
- Planification et maîtrise opérationnelles : processus, risques et opportunités et planification des modifications
- Notion de risques « organisationnels »

Ateliers pratiques à partir d'une étude de cas

Impact des évolutions de la norme sur les supports et l'analyse de risque

- Détermination des Programme prérequis (PRP)
- Maîtrise des processus, produits ou services fournis par des prestataires externes
- Maîtrise des dangers significatifs (notion de risques « opérationnels ») : PRPo et CCP

Ateliers pratiques à partir d'une étude de cas

Conclusion : Se préparer à l'audit de certification, les changements à prévoir, les informations à documenter



Intervenant(s):
[[profil et CV en ligne](#)]

Antoine SAILLY
Olivier DAGOREAU
Julie HENDRYCK

Consultants – formateurs QHSE

- Exaris est aussi:
- Membre de la commission AFNOR V01C – Sécurité des Aliments (norme ISO 22000)
 - Membre de EHEDG (European Hygienic Engineering Design Group)



Cochez la date et le lieu qui vous intéressent:

- 19 mars 2019 - Paris**
- 2 avril 2019 - Laval**
- 14 nov. 2019 - Paris**



Pour demander le **programme détaillé** [cliquez ici](#)

Société :

Adresse :

Noms des personnes à inscrire* :

Merci de bien vouloir nous retourner ce bulletin complété accompagné de votre règlement à :

Exaris – 20, bd Pierre Raunet
94370 SUCY EN BRIE

Mail : exaris@exaris.fr - Fax : 09 56 19 32 12

Vous recevrez en retour votre **convention de formation**. L'**inscription définitive** vous sera confirmée après réception de la convention de formation validée par vos soins.

Cette formation peut entrer dans plan de formation de votre entreprise. **Exaris** est enregistrée sous numéro **11 94 06 702 94**. (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.)

Soit un montant global de : **720 € TTC x _____ inscrits = _____ € TTC**

* Exaris se réserve la possibilité de refuser l'inscription d'un(e) stagiaire dans le cas où son entreprise d'appartenance proposerait des prestations concurrentes aux prestations effectuées par Exaris.